



# RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

## FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL

ASSOCIATION NATIONALE RÉGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901 ET ENREGISTRÉ SOUS LE N° 95/038/MISAT/DC/DAI/SAAP ASSOC

### Avis d'appel à candidature pour le recrutement des membres de l'encadrement technique des centres d'excellence de Missérété et de N'Dali de la Fédération Béninoise de Football.

Dans le cadre de ses activités de développement des jeunes talents, la Fédération Béninoise de Football lance un avis d'appel à candidature en vue du recrutement de spécialistes pour les postes ci-après :

ENCADREMENT DES CENTRES D'EXCELLENCE DE GARÇONS DE LA FBF		
POSTES	MISSERETE	N'DALI
Entraîneur adjoint 1	2	1
Entraîneur adjoint 2	2	1
Entraîneur de gardiens de but	2	1
Préparateur physique	1	1
Kinésithérapeute	2	1
Analyste vidéo	2	1
Chargé de matériel	2	1

#### 1 – MISSIONS

- **Assister, selon ses compétences, chaque Fifa Talent Coach dans l'Encadrement technique des Centres d'Excellence de Missérété (U13-U14 et U15-U16) et de N'Dali (U12-U13) afin de participer à l'élosion de jeunes talents.**
- **Exécuter avec efficacité toutes les tâches qui lui seront confiées, à savoir :**
  - Entraînement des jeunes talents sous la direction des Fifa Talent Coaches.
  - Contribution technique au développement de jeunes talents.
  - Présences dans la direction des séances (05 à 08 par semaine).
  - Accompagnement technique dans les matchs.
  - Prise en charge et animation d'ateliers selon les consignes du Fifa Talent Coach.
  - Détection de jeunes joueurs.
  - Participation à l'élaboration des séances et à leur débriefing.
  - Participation aux compétitions des Centres d'Excellence.
  - Établissement de compte-rendu périodique d'activités.
  - Suivi des joueurs au plan technique, pédagogique, social et psychologique.
  - Mise en œuvre d'un environnement sûr et sécurisé.
  - Accompagnement de vie pour la bonne santé des jeunes joueurs, leur développement et leur bien-être.
  - Respect et application des exigences de la Fifa en matière de protection des enfants et de prévention.

#### 2 – NATURE ET DUREE

- Tous les postes sont en contrat à durée déterminée, CDD, à **temps plein** de six (06) mois, et sont à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> février 2026.

#### 3 – PRÉREQUIS

- Être de nationalité béninoise.
- Être en très bonne santé et de très bonne moralité.
- Être disponible et libre de tout engagement professionnel.
- Posséder un langage adapté à l'âge des jeunes joueurs.
- Avoir une bonne maîtrise de l'utilisation de l'outil informatique.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement du football béninois.

#### **4 – PROFIL SPÉCIFIQUE**

- Être titulaire, pour les **postes d'entraîneurs**, d'une licence d'entraîneur de football de niveau **B CAF** au minimum en cours de validité ou être en formation licence B.
- Disposer, pour les **autres postes**, des qualifications requises.
- Avoir été joueur de football (et international serait un plus).
- Avoir occupé un poste similaire.
- Avoir au moins Cinq (05) ans d'expérience en tant qu'entraîneur.
- Avoir une bonne connaissance de l'entraînement des jeunes footballeurs.
- Savoir adopter une posture favorable à l'apprentissage des jeunes talents.

#### **5 – QUALITÉS INDISPENSABLES**

- Esprit d'équipe.
- Efficacité : fiabilité - adaptabilité.
- Exemplarité.
- Energie.
- Bienveillance.
- Respect des institutions.
- Rigueur technique et administrative.
- Proactivité.

#### **6 – CANDIDATURE**

**Les dossiers de candidature complets sont à faire parvenir en 3 exemplaires :**

- ✓ Par pli à Monsieur le Président de la Fédération Béninoise de Football.
- ✓ Au secrétariat de la Fédération Béninoise de Football – Quartier Djassim à Porto-Novo.

**Et devront respecter l'échéancier ci-après :**

- ✓ Retrait de dossier de candidature : du 15 au 19 janvier 2026 entre 16h00 et 18h00 à la DTN de la FBF.
- ✓ Date et heure limites de dépôt des dossiers de candidatures : le 21 janvier 2026 à 18h00
- ✓ Entretien individuel : 26-27 janvier 2026
- ✓ Liste finale : 29 janvier 2026

**Attention.** Pour les candidats retenus, le contrat ne pourra être confirmé qu'à l'issue d'une période d'essai d'une semaine comprenant l'obtention impérative de l'attestation de Safeguarding délivrée par la Fifa.

Fait à Porto-Novo, le 13 janvier 2026

**Le Secrétaire Général**

